

Le 19/11/12

Monsieur le Président,  
Chers camarades,

Nous sommes réunis pour donner un avis à la liste d'aptitude au grade de contrôleur 2ème classe.

Nous siégeons alors que nous ne connaissons pas les possibilités de promotion, ce qui est contraire dans l'esprit aux dispositions du décret de 1982.

FO DGFIP dénonce la remise en cause inacceptable du plan pluriannuel de qualification, juste reconnaissance des efforts consentis pas les personnels et de leur technicité.

Monsieur le Président, les agents de la DGFIP de Saint Fargeau, d'Aillant sur Tholon, de Toucy, de Pont sur Yonne, des Hypothèques d'Auxerre et des tous les autres services, ne peuvent être rendus responsables de la crise.

Pourtant, comme pour tous les fonctionnaires, leur traitement a diminué de 0.11% au 1<sup>er</sup> novembre en raison de la hausse de la retenue retraite.

Ils ont subi 12% de perte du pouvoir d'achat au cours des 10 dernières années. Le point d'indice est gelé depuis juillet 2010.

On nous annonce maintenant une réduction de 50% des mesures catégorielles. Ainsi, les mesures catégorielles nouvelles pour 2013 représenteront à peine 18% de celles de 2012.

Nous vous rappelons, Monsieur le Président, que ces promotions ont une origine statutaire. Les conditions de travail de ces agents s'aggravent tous les jours et les 2023 nouvelles suppressions d'emplois pour 2013 ne pourront qu'accentuer ce phénomène.

Monsieur CAHUZAC nous annonce que la DGFIP redéploiera ses fonctionnaires vers les missions prioritaires. Quelles sont-elles ?

Nous vous demandons une nouvelle fois, Monsieur le Directeur Départemental, d'indiquer à nos collègues les tâches qu'ils ne doivent plus exécuter.

Le Directeur Général voudrait que l'on soit fier de travailler à la DGFIP...  
On ne l'a pas attendu pour ça!

Mais cela va t'il durer, si les conditions de travail continuent à s'aggraver, et si les agents ne bénéficient plus d'aucune reconnaissance ?

Nous ne reviendrons même pas sur le bilan de la fusion.

**FO DGFIP revendique donc le maintien à minima du plan de qualification 2009/2012 et en conséquence le classement d'un nombre plus significatif de collègues.**

Pour imposer le changement à la DGFIP, nous appelons tous les agents à se mettre en grève le 27 novembre 2012.